

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	22
Nombre de suffrages exprimés :	26
Nombre de votes :	POUR 26

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
COMMUNE DE SALIES-DE-BÉARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
06 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 30 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Thierry CABANNE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Carine SARRIQUET, Bernard MORLAAS-COURTIES, Isabelle ANTIER, Arnaud DUPOUEY, Isabelle POEYDOMENGE François MINART, Philippe PRÉVOT, Christina ANGLO, Benoit DE PREMORÉL, Ghislaine BERNARD, Nelly CHAMBOISSIER, Evelyne RÉCAPET, Manuella CZAPKA, Jean-Yves POUYES, Nicolas ARANGOÏS, Marie-Ange MINVIELLE, Éric SALLIER, Valérie DUPLAT-JACOB, Laurent SAINTE-CLUQUE, Frédéric DOMERCQ, Nicolas BÉNÉGUI.

Avaient donné procuration : Alain LALART à Jean-Yves POUYES, Nora DUTILH à François MINART, Jean-René COLOMBIER à Carine SARRIQUET, Annick GENILLOUD à Éric SALLIER.

Absent : Jean-Michel OMNES.

Madame Carine SARRIQUET est désignée secrétaire de séance.

9. Tarifs location de matériel 2024

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal fixe chaque année l'ensemble des tarifs applicables pour les locations de matériel. Les propositions sont les suivantes pour 2024 :

LOCATION MATERIEL	2024
MINI PODIUM	62,00 €
PODIUM	
pour 4 jours	195,00 €
par jour supplémentaire	48,00 €
BARRIERES METALLIQUES	
l'unité par semaine (forfait)	5,50 €
l'unité par jour	1,50 €

CHAISES PVC	
l'unité pour 4 jours	1,60 €
par jour supplémentaire	0,60 €
TABLES BOIS / PVC	
pour 4 jours	3,05 €
par jour supplémentaire	1,80 €
CAMION POUR TRANSPORT MATERIEL	22,00 €/jour
CASETAS	21,00 €/casetas Bâche à charge de l'association
GRILLES D'EXPOSITION	5,10 € / grille
PLANCHA	15,50 €/jour
SONO MOBILE	31,00 €/jour + caution à hauteur de la moitié du prix d'une sono mobile neuve soit 350,00 €
PÉNALITE POUR SALISSURE	20,50 € + 10 % du prix de la valeur de la location
PÉNALITE POUR PERTE OU DEGRADATION	Valeur de remplacement (prix en vigueur lors du constat de la perte/dégradation)

Sur proposition de Monsieur le Maire, après avoir entendu son exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **FIXE** les tarifs de location de matériel pour l'année 2024 tels que proposés ci-dessus,
- **DÉCIDE** d'accorder la gratuité aux associations salisiennes qui organisent des animations sur la commune. Cependant, en cas de perte, dégradation et salissure, la pénalité sera due.

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission.

Le Maire et la Directrice Générale des Services sont, chacun en ce qui les concerne, chargés de l'exécution de la présente délibération.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,



[Signature]
Gherry CABANNE

La secrétaire de séance,

[Signature]

Carine SARRIQUET

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Préfecture le : 15 décembre 2023

Mise en ligne sur le site Internet le : 18 décembre 2023

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	23
Nombre de suffrages exprimés :	26
Nombre de votes :	POUR 26
	ABSTENTION 01

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
COMMUNE DE SALIES-DE-BÉARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
06 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 30 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Thierry CABANNE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Carine SARRIQUET, Bernard MORLAAS-COURTIES, Isabelle ANTIER, Arnaud DUPOUEY, Isabelle POEYDOMENGE François MINART, Philippe PRÉVOT, Christina ANGLO, Benoit DE PREMORTEL, Ghislaine BERNARD, Nelly CHAMBOISSIER, Evelyne RÉCAPET, Manuella CZAPKA, Jean-Yves POUYES, Jean-Michel OMNES, Nicolas ARANGOÏS, Marie-Ange MINVIELLE, Éric SALLIER, Valérie DUPLAT-JACOB, Laurent SAINTE-CLUQUE, Frédéric DOMERCQ, Nicolas BÉNÉGUI.

Avait donné procuration : Alain LALART à Jean-Yves POUYES, Nora DUTILH à François MINART, Jean-René COLOMBIER à Carine SARRIQUET, Annick GENILLOUD à Éric SALLIER.

Madame Carine SARRIQUET est désignée secrétaire de séance.

10. Tarifs location des salles de l'espace culturel Lucien Basse-Cathalinat 2024

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal fixe chaque année l'ensemble des tarifs applicables pour la location des salles de l'Espace culturel Lucien Basse-Cathalinat. Les propositions sont les suivantes pour 2024 :

Salle Jean Monnet	2024
Particuliers/Privés	
Salle entière demi-journée	800,00 €
journée entière	1000,00 €
Associations Salisiennes - journée	215,00 €
Associations non salisiennes et organismes publics	475,00 €
à partir du 2ème jour	220,00 €

Salles Ravel, Rotonde, Bérard, 2^{ème} salle de cinéma		2024
Particuliers/Privés		
Bérard	demi-journée	175,00 €
	journée entière	240,00 €
Tarif dégressif 2ème journée		
	Demi-journée	140,00 €
	journée entière	190,00 €
2^{ème} salle de cinéma à mutualiser		
	demi-journée	360,00 €
	journée entière	420,00 €
Tarif dégressif 2ème journée		
	demi-journée	250,00 €
	journée entière	300,00 €
Ravel + rotonde		
	demi-journée	400,00 €
	journée entière	525,00 €
Associations Salisiennes - journée		200,00 €
Associations non salisiennes et organismes publics – journée		350,00 €

FORFAIT POUR RESTAURATION		
Ravel, rotonde et cuisine		
Particuliers/Privés		
	* journée entière	1000,00 €
	* week-end (du vendredi 14h au lundi 10h)	1500,00 €
	* week-end (du vendredi 14h au lundi 10h) - salisiens	1100,00 €
Associations Salisiennes		
	Journée entière	300,00 €
Associations non salisiennes et organismes publics		
	Journée entière	600,00 €
ENSEMBLE ESPACE CULTUREL : Salle Jean Monnet + Ravel, Rotonde et cuisine		
	Tarif 1 ^{ère} journée	1800,00 €
	Tarif 2 ^{ème} journée	900,00 €

Associations Salisiennes	
Journée	500,00 €
Associations non salisiennes et organismes publics	
Tarif 1ère journée	1000,00 €
Tarif 2ème journée	600,00 €
Location Vidéo Projecteur	300,00 €

Sur proposition de Monsieur le Maire, après avoir entendu son exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **FIXE** les tarifs de location des salles de l'espace culturel Lucien Basse-Cathalinat pour l'année 2024 tels que proposés ci-dessus,
- **MAINTIEN** le tarif forfaitaire de 150,00 € par association et par manifestation (quels que soient la durée et le nombre de salles) pour la location des salles dans le cadre des manifestations annuelles et récurrentes telles que : Salies à Peindre, la Fête du Sel, le Festival vidéo, la Fête du jumelage, l'Art en Vrac, la Fête des Sottises et l'audition de l'école de musique (CCBG),
- **ACCORDE une fois par an** la gratuité des salles aux associations dont le siège social est à Salies-de-Béarn et qui participent à l'animation de la ville à condition que l'évènement organisé dans la salle réservée ne génère pas de recettes.

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission.

Le Maire et la Directrice Générale des Services sont, chacun en ce qui les concerne, chargés de l'exécution de la présente délibération.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,


Thierry CABANNE

La secrétaire de séance,


Carine SARRIQUET

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Préfecture le : 15 décembre 2023

Mise en ligne sur le site Internet le : 18 décembre 2023